

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2012

Réception par le Prefet : 19/11/2012

Publication : 23/11/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-11-7-2

Séance du vendredi 16 novembre 2012

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente ;
- VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, plus particulièrement son article 10 et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 imposant la passation d'une convention à l'occasion du versement d'une subvention supérieure à 23 000 € en faveur d'organismes de droit privé ;
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente ;
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-5-3 du 07 décembre 2011 relative à l'approbation des Contrats de Territoire de Vie ;
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-7-3 du 07 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 en faveur du Développement Culturel ;
- VU le rapport du Président du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue et autorise le versement des aides aux projets listés dans les tableaux annexés à la délibération :
 - au titre des Expressions Artistiques (*annexe 1*), pour un montant total de 77 500 €, prélevés à raison de :
 - 53 500 € sur le programme D721, imputation 65-311-6574-2347-371
 - 24 000 € sur le programme D721, imputation 65-311-65734-2347-371 ;
 - au titre de l'Enseignement Artistique et Pratique (*annexe 2*), pour un montant total de 3 500 €, prélevés sur le programme D726, imputation 65-311-6574-2397-371 ;
 - au titre des Lieux de Diffusion et Opérateurs Culturels (*annexe 3*), en faveur de l'Association Les Tréteaux de Haute-Alsace, pour un montant de 20 000 €, prélevés sur le programme D722, imputation 65-311-6574-2357-371.

- Prend acte des informations relatives au Comité de Suivi du 19 juin 2012, réuni au titre du Contrat Culture 2011/2013, entre le Département et la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth (CCSI).
- Approuve et autorise le Président à signer l'avenant n° 1 au Contrat Culture 2011/2013 avec la CCSI, joint en *annexe 4* à la délibération.
- Attribue et autorise le versement d'une aide de 28 940 € en faveur de la CCSI pour la mise en œuvre de ses projets 2012 liés au Contrat Culture, au titre du Développement Culturel des Territoires, et dont le montant sera prélevé sur le programme D723, imputation 65-311-65734-2367-371.
- Prend acte des renseignements portés sur la liste jointe en *annexe 5* à la délibération qui récapitule les projets subventionnés par le Département avec les cofinancements prévisionnels des autres partenaires, collectivités territoriales.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Commission Permanente du 16 Novembre 2012

Associations

Imputation : 65-311-6574-2347-371

(D721)

FESTIVALS

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2011	Proposition de la 7ème Commission du 18/10/2012	Observations
1	Association Premiers Actes Munster	5ème Festival Premiers Actes du 25 août au 15 septembre 2012	136 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	
2	Maison Pour Tous Espace 110 Illzach	28ème édition du Festival BEDECINE du 17 au 18 novembre 2012	294 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	
3	Société des Auteurs-Réalisateurs de Films indépendants en Région Est (SAFIRE) Strasbourg	5ème édition de "Des Films des Auteurs" les 2 et 3 novembre 2012	4 000 €	500 €	500 €	500 €	
4	Association Les Musicales du Parc de Wesserling	8ème édition du Festival International de Piano et de Musique de Chambre "Les Musicales du Parc" les 12, 13, 14 et 19, 20, 21 octobre 2012	28 000 €	2 000 €	1 000 €	1 500 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						22 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Commission Permanente du 16 Novembre 2012

Associations

Imputation : 65-311-6574-2347-371

(D721)

DIFFUSION MUSICALE

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel global</i>	<i>Intervention souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2011</i>	<i>Proposition de la 7ème commission du 18/10/2012</i>	<i>Observations</i>
1	Association Les Jeunes Artistes Musiciens (AJAM) Strasbourg	Saison 2012/2013 de tournées de concerts pour jeunes artistes musiciens accompagnées d'actions pédagogiques	115 000 €	13 000 €	8 000 €	8 000 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						8 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Commission Permanente du 16 Novembre 2012

Associations

Imputation : 65-311-6574-2347-371

(D721)

CREATION/DIFFUSION ARTISTIQUES

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2011	Proposition de la 7ème commission du 18/10/2012	Observations
1	Association La Plume à Musique - Théâtre de la Luciole Mulhouse	Création/diffusion du spectacle "Le Souffle d'un Répit" en décembre 2012	53 111 €	9 500 €	Pas de demande	3 000 €	6 000 € en 2008
3	Association Des Rives de l'III Illzach	Création/diffusion de la pièce "La Tour de la Défense" en 2012	33 500 €	7 000 €	Pas de demande	2 000 €	3 000 € en 2010
4	Cie Les Pas Nommés - Cie Estro Mulhouse	Création/diffusion de la pièce "Los Abrazos" en 2012/2013	95 160 €	9 000 €	Pas de demande	5 500 €	5 000 € en 2010
TOTAL DES PROPOSITIONS						10 500 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Commission Permanente du 16 Novembre 2012

Associations

Imputation : 65-311-6574-2347-371

(D721)

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel global</i>	<i>Intervention souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2011</i>	<i>Proposition de la 7ème Commission du 18/10/2012</i>	<i>Observations</i>
1	Université Populaire du Rhin Mulhouse	Actions de formation permanente des adultes menées en 2012/2013	1 750 454 €	26 500 €	13 000 €	13 000 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						13 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Commission Permanente du 16 Novembre 2012

Communes

Imputation : 65-311-65734-2347-371

(D721)

FESTIVALS

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2011	Proposition de la 7ème Commission du 18/10/2012	Observations
1	Ville de Saint-Louis	26ème édition du Festival THEATRA du 12 au 14 octobre 2012	125 000 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €	
2	Ville de Colmar	23ème édition du Salon du Livre de Colmar du 22 au 25 novembre 2012	510 000 €	20 000 €	8 000 €	10 000 €	
3	Ville de Colmar	17ème édition du Festival du Film de Colmar "7 Jours pour le 7ème Art" du 14 au 20 octobre 2012	181 400 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	
4	Ville de Colmar	17ème édition du Festival de Jazz de Colmar du 10 au 15 septembre 2012	147 300 €	9 000 €	5 500 €	5 500 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						24 000 €	

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET PRATIQUE

Commission Permanente du 16 Novembre 2012

Associations

Imputation : 65-311-6574-2397-371

(D722)

STRUCTURES OEUVRANT POUR LA PRATIQUE

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel global</i>	<i>Intervention souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2011</i>	<i>Proposition de la 7ème Commission du 18/10/2012</i>	<i>Observations</i>
1	Union Départementale des Sociétés de Musique d'Alsace Guebwiller	Poursuite des actions de formation menées en 2012	14 500 €	2 500 €	2 500 €	2 000 €	
2	Fédération d'Alsace de l'Union des Fanfares de France Guebwiller	Poursuite des actions de formation menées en 2012	39 650 €	6 000 €	1 500 €	1 500 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						3 500 €	

SOUTIEN AUX LIEUX DE DIFFUSION ET OPERATEURS CULTURELS

Commission Permanente du 16 Novembre 2012

Associations

Imputation : 65-311-6574-2357-371

(D722)

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel global</i>	<i>Intervention souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2011</i>	<i>Proposition de la 7ème Commission du 18/10/2012</i>	<i>Observations</i>
1	Tréteaux de Haute-Alsace Mulhouse	Projet artistique saison 2011/2012	372 400 €	30 000 €	20 000 €	20 000 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						20 000 €	

Conseil Général



Haut-Rhin

**AVENANT N°1 AU CONTRAT CULTURE 2011/2013
ENTRE
LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
SECTEUR D'ILLFURTH**

PROJET CULTUREL 2012

- Vu les orientations du Conseil Général pour l'action culturelle,
- Vu la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-7-3 relative au Budget Primitif 2012 en faveur du Développement Culturel,
- Vu le Contrat de Territoire de Vie du Sundgau 2011/2013 du 19 décembre 2011,
- Vu le Contrat Culture entre le Département et la Communauté de Communes en date du 23 septembre 2011,
- Vu le projet culturel 2012 de la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth validé par délibération du Conseil Communautaire du 28 juin 2012,
- Vu la demande de la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth en date du 19 décembre 2011,
- Vu le règlement financier du Département du Haut-Rhin,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Entre :

Le Département du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général, habilité par délibération de la Commission Permanente du 16 novembre 2012, **ci-après dénommé le Département,**

Et

La Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth, représentée par son Président, habilité par délibération du Conseil de Communauté du 28 juin 2012, **ci-après dénommée la Communauté de Communes, la CCSI ou l'EPCI**

Préambule

Dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie du Sundgau, Le Département et la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth sont liés par un Contrat Culture de 2011 à 2013.

A travers ce partenariat, le Département s'est engagé à contribuer à la mise en œuvre du projet culturel de territoire de la Communauté de Communes dont le programme 2012 fait l'objet du présent avenant.

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de définir les modalités et conditions de l'aide du Département pour la mise en oeuvre du programme culturel 2012 (annexe 1) de la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth axé sur :

- ↳ la territorialisation de l'offre culturelle,
- ↳ le soutien à la création et l'expression artistique sur le territoire,
- ↳ la valorisation du patrimoine historique du secteur d'Illfurth.

ARTICLE 2

L'article 4 de la convention du 23 septembre 2011 est complété après son 4^{ème} paragraphe par six nouveaux paragraphes comme suit :

Pour 2012, l'aide du Département s'élève à 28 940 € conformément au budget présenté par la CCSI pour la mise en oeuvre de son projet culturel en 2012.

Les modalités et conditions de cette aide, et notamment sa répartition entre les différentes actions que la CCSI s'engage à mener en 2012, sont définies à *l'annexe 1 de l'avenant n° 1 laquelle constitue le programme culturel 2012 de la CCSI, conforme à l'annexe 2 de la convention du 23 septembre 2011.*

Par ailleurs, si le montant des dépenses réelles attestées par la CCSI est inférieur au montant des dépenses prévisionnelles figurant dans le programme culturel 2012 précité, la subvention versée par le Département sera automatiquement réduite à due concurrence, en fin d'opération.

En revanche, si le montant des dépenses réelles attestées par la CCSI est supérieur au montant des dépenses prévisionnelles précitées, aucune augmentation du montant de la subvention départementale ne pourra être sollicitée, le montant de cette dernière étant maximal.

En outre, le montant de la subvention départementale accordée pourra être, le cas échéant, diminué au moment du versement de son solde, en fonction des financements de toute nature obtenus en sus depuis sa notification, ainsi que des recettes et des économies réalisées par la CCSI dans la mise en oeuvre des actions subventionnées définies à l'annexe 1 de l'avenant n°1.

Conformément au règlement financier du Département actuellement en vigueur, la règle de l'annualité budgétaire s'applique aux subventions de fonctionnement. En conséquence, si la subvention accordée par le Département au titre de l'année 2012 n'est pas versée dans l'année de son attribution, son solde sera automatiquement annulé au 31 décembre de l'année de vote.

ARTICLE 3

Le paragraphe 7 de l'article 4 de la convention du 23 septembre 2011 est remplacé par :

Pour l'année 2012, l'aide sera versée en une seule fois après notification, signature du présent avenant et sur présentation d'une demande de versement par la CCSI accompagné du bilan financier des actions réalisées.

ARTICLE 4

Les autres articles, alinéas et annexes de la convention du 23 septembre 2011 sont inchangés.

ARTICLE 5

Le présent avenant est établi en 2 exemplaires originaux, acceptés et signés par les parties intéressées.

Ale

Le Président du Conseil Général

Le Président de la Communauté de
Communes du Secteur d'Ilfurth

Contrat Culture et Patrimoine 2011-2013 - Prévisionnel 2012
Communauté de Communes du secteur d'Illfurth

Contrat Culture et Patrimoine 2011-2013 de la communauté de communes du Secteur d'Illfurth		co-financement (en %)				montant (en €)			
Objectif	Année	Intitulé de l'action	Informations sur opération	CG68	autres	coût prévisionnel TTC	CC	CG68	autres (ACA, Région, FEADER, entrées sponsors,...)
AXE 1 : Territorialisier l'offre culturelle									
	2012	Pot/Arts	11ème édition : Les Pot/Arts se dérouleront entre le 7 et 24 septembre (le nombre de WE n'étant pas encore défini)	33%	46%	50 000 €	16 320 €	10 880 €	22 800 €
		Ciné plein air, Régionales, Divers	en avril/mai une compagnie de cirque avec son spectacle et une programmation en lien avec l'axe 2 (nouvelle proposition)	57%	38%	12 500 €	7 140 €	4 760 €	600 €
	2012	Publics spécifiques	collaboration sur projet pédagogique du collège	60%	40%	3 500 €	2 100 €	1 400 €	
	2012	Diversité / mobilité / communication	diverses manifestations trouveront leur place à différents endroits de la CCSJ	60%	40%	2 000 €	1 200 €	800 €	
sous-total de cet axe						68 000 €	26 760 €	17 840 €	23 400 €

AXE 2: Favoriser la création et l'expression artistique sur le territoire									
	2012	Agenda des artistes professionnels	Mettre en scène : François Freyburger / Musicien: Daniel Murringer / Œuvre : Le théâtre Chopalovitch de Lioubomir Simovitch	60%	40%	8 000 €	4 800 €	3 200 €	
	2012	Stages de perfectionnement		38%	25%	8 000 €	3 000 €	2 000 €	3 000 €
	2012	suivi par divers média		60%	40%	5 000 €	3 000 €	2 000 €	
sous-total de cet axe						21 000 €	10 800 €	7 200 €	3 000 €

AXE 3: Valoriser le patrimoine historique du secteur d'Illfurth									
	2012	Réalisation d'un inventaire du patrimoine non protégé	"Objet" de l'inventaire en cours de choix en collaboration avec historien	60%	40%	1 000 €	600 €	400 €	
		Publication de l'inventaire		60%	40%	500 €	300 €	200 €	
		Programme de valorisation et d'animation	Journées du Patrimoine	60%	40%	3 000 €	1 800 €	1 200 €	
			actions de valorisation et d'animation	60%	40%	3 000 €	1 800 €	1 200 €	
	2012	Aide à la restauration	plaque d'information	60%	40%	750 €	450 €	300 €	
	2012	Connaître le patrimoine archéologique	soutien à la recherche	60%	40%	500 €	300 €	200 €	
		Valoriser le patrimoine archéologique	actions de valorisation et d'animation	60%	40%	1 000 €	600 €	400 €	
sous-total de cet axe						9 750 €	5 850 €	3 900 €	0 €

montant (en €)				
coût prévisionnel TTC	CC	CG68	autres (ACA, Région, FEADER, entrées sponsors,...)	
98 750 €	43 410 €	28 940 €	26 400 €	
TOTAL				

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 NOVEMBRE 2012

**Expressions artistiques
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SEA02256	CIE RIVES DE L'ILL ILLZACH Création/diffusion de la pièce La Tour de la Défense de Copi en 2012 Cofinancement : <div style="text-align: right;">ILLZACH : 3 300,00 €</div>	2 000,00
SEA02264	AJAM-ASS LES AMIS DES JEUNES ARTISTES MUSIENS STRASBOURG Organisation de la saison 2012/2013 et des actions pédagogiques en marge des concerts Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 22 500,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 15 000,00 €</div>	8 000,00
SEA02257	ASS LA PLUME A MUSIQUE MULHOUSE Création et diffusion du spectacle intitulé "Le souffle d'un répit" Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 9 500,00 €</div>	3 000,00
SEA02258	ASSOCIATION LES MUSICALES DU PARC DE WESSERLING Festival International de Piano et de Musique de Chambre du 12 au 21 octobre 2012 Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 000,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN : 2 000,00 €</div>	1 500,00
SEA02263	COLMAR 23ème édition du Salon du Livre de Colmar du 22 au 25 novembre 2012 Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 €</div>	10 000,00
SEA02260	COLMAR 17ème édition du Festival du Film de Colmar 7 Jours pour le 7ème Art du 14 au 20 octobre 2012 Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 32 000,00 €</div>	3 000,00

SEA02259	COLMAR 17ème édition du Festival Jazz de Colmar du 10 au 15 septembre 2012 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 0,00 €	5 500,00
SEA02262	COMPAGNIE LES PAS NOMMES MULHOUSE Création et diffusion de la pièce intitulée "Los Abrazos" en 2012/2013 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 8 500,00 € MULHOUSE : 3 500,00 €	5 500,00
SEA02250	MAISON POUR TOUS ESPACE 110 28ème édition du festival BEDECINE à Illzach Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 € ILLZACH : 30 086,00 €	15 000,00
SEA02249	PREMIERS ACTES MUNSTER 5ème Festival Premiers Actes 2012 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 18 000,00 €	5 000,00
SEA02265	SAFIRE STRASBOURG Manifestation Des Films, des Auteurs les 2 et 3 novembre 2012 à Guebwiller Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 1 000,00 €	500,00
SEA02198	SAINT-LOUIS 26ème édition du festival THEATRA en octobre 2012 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 000,00 €	5 500,00
SEA02261	UNIVERSITE POPULAIRE DU RHIN Poursuite des actions de formation permanente des adultes menées en 2012/2013 Cofinancement : CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 2 000,00 € MULHOUSE : 27 750,00 €	13 000,00

Total	77 500,00
-------	-----------

Service du Développement Culturel

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
16 NOVEMBRE 2012

**Enseignement artistique et pratique
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
DEA00471	FEDERATION D'ALSACE DES FANFARES DE FRANCE Poursuite des actions de formation en 2012 Cofinancement : CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 3 000,00 €	1 500,00
DEA00470	UNION DEP. STES DE MUSIQUE DU H/RHIN Pour les actions consacrées à la formation en 2012	2 000,00
Total		3 500,00

**Lieux de diffusion et opérateurs culturels
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SIL00271	TRETEAUX DE HAUTE ALSACE Projet d'activités 2011/2012 Cofinancement : MULHOUSE : 57 000,00 €	20 000,00
Total		20 000,00

**Soutien au développement culturel des territoires
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SDT00044	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Contrat Culture 2011/2013 : la mise en oeuvre du projet culturel du territoire de CCSI en 2012	28 940,00
Total		28 940,00